

BRUMICLIM

**ELECTRICITE - PLOMBERIE - CLIMATISATION
POMPES A CHALEUR - BRUMISATION**

ENTRETIENS CLIMATISATION

Faire vérifier sa climatisation par un professionnel au moins une fois par an est un gage de bon fonctionnement et de longévité pour votre installation.

Un entretien régulier vous garantit des économies d'énergies durables.



**GAINABLE
NOUS CONSULTER**

La législation indique que l'entretien des pompes à chaleur (vérification, nettoyage, réglage de l'appareil) et l'étanchéité du circuit frigorigène pour les appareils contenant plus de 2 kg de fluide, doivent être réalisés obligatoirement par un professionnel qualifié au moins une fois par an, ou plus si nécessaire à l'initiative des utilisateurs.

(Arrêté du 7 mai 2007 relatif au contrat d'étanchéité des éléments assurant le confinement des fluides frigorigènes dans les équipements frigorifiques et climatiques, version consolidée au 22 octobre 2010 article R543-78 à R548-82)

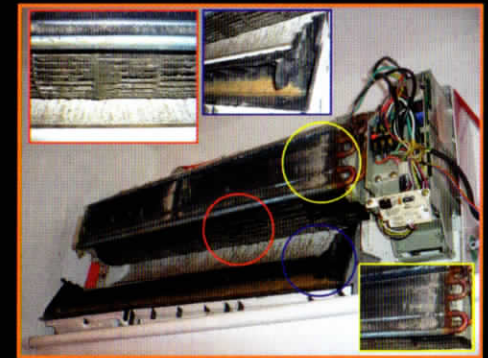
04.94.73.79.62

83510 LORGUES

contact@brumiclim.com

BRUMICLIM

Voici ce que vous pouvez trouver dans votre unité intérieure suite à un manque d'entretien.



EN QUOI CONSISTE L'ENTRETIEN ?

- la vérification du circuit frigorigène,
- la vérification du bon fonctionnement des unités intérieures et extérieures,
- le nettoyage des échangeurs,
- la vérification du bon fonctionnement des télécommandes,
- la vérification de l'alimentation électrique,
- le nettoyage des unités intérieures et extérieures,
- le réglage de l'appareil.

CONTRÔLES ET ENTRETIENS DE VOTRE INSTALLATION ELECTRIQUE

Prises électriques et interrupteurs :

5€ TTC l'unité

Mise à la terre de l'ensemble de votre habitation :

100€ TTC l'unité

Tableau électrique :

100€ TTC l'unité



Fourniture et pose de détecteur de fumer, pile au lithium autonomie 4 ans

100€ TTC

04.94.73.79.62

83510 LORGUES

contact@brumiclim.com